



OBJET : Les élèves de l'École de Chaillot dressent l'état et imaginent l'avenir d'édifices du patrimoine local

Cinq édifices du centre historique de Cahors et la briqueterie de Boissières ont été choisis, en concertation avec les élus des communes concernées, par l'École de Chaillot, prestigieuse école parisienne de spécialisation des monuments historiques, pour constituer le sujet d'études des 46 futurs architectes du patrimoine de la promotion 2022/2023. Il s'agit à Cahors du rempart Nord, de la maison du 35 rue Nationale, de l'îlot Chico-Mendès, de la tour Duèze et de l'église Saint-Urcisse. Après deux séjours en ateliers, sur place, durant lesquels ils ont pu observer et recueillir les données historiques, contextuelles et techniques des bâtis concernés, et après plusieurs mois de réflexion au sein leur école, ils reviennent à Cahors, ce lundi 26 juin pour présenter la restitution de leur travail. Avec leur regard nouveau, leurs connaissances théoriques confrontées au terrain, ils vont proposer, aux élus de la Ville de Cahors, de la commune de Boissières et du Grand Cahors, des préconisations de préservation et / ou de valorisation des édifices concernés par leurs études.

Concernant l'église Saint-Urcisse à titre d'exemple, les élèves ont présenté un projet de restauration et ont évoqué des scénarii de renforcement et de consolidation structurelle dans une logique de réaffectation du lieu. Pour la briqueterie, ils ont développé des préconisations pour améliorer le confort de vivre des habitants du lotissement et proposé des actions pour affermir le cœur vivant du site, allant jusqu'à la remise en fonction du four et la production artisanale ponctuelle de briques made in Boissières. Pour le projet Duèze, les étudiants ont réfléchi à une restitution utopique d'un palais urbain avec une surélévation et une valorisation des différents éléments du palais à l'échelle de la ville.

Ce travail, confié et conduit par des étudiants s'entend comme un terrain d'étude pour les élèves et comme un exercice exploratoire pour nos collectivités. De quoi servir de support pour penser et concrétiser le futur de certains bâtis cadurciens et du Grand Cahors dont la valeur historique et patrimoniale justifie d'interroger leur future affectation.

Parce que ce travail porte en lui une dimension exploratoire, il a vocation à servir la réflexion sans pour autant garantir leur faisabilité ni leur concrétisation à court terme. C'est en tous cas un regard de haut niveau porté sur le patrimoine de notre territoire dont la Ville et le Grand Cahors ont le plaisir et l'honneur de bénéficier.

Vous pourrez retrouver l'intégralité de leurs projets au Grenier du chapitre du 26 juin au 2 juillet de 15h à 18h (accès par le cloître de la cathédrale).